

CHANGEMENT DE TARIFS, CHANGEMENT DE COULEUR

LES 90 c AU TYPE PAIX QUELQUES COMPLÉMENTS

Cet exposé fait donc suite à l'exposé précédent dont le titre est rappelé ci-dessus. Il apporte, du moins j'espère, quelques éclaircissements sur le passage du 90 c vert au 90 c outremer à la suite du changement de tarifs du 17 novembre 1938.

LES TARIFS POUR L'INTÉRIEUR DU 17 NOVEMBRE 1938

Dans ces tarifs, la LSI (Lettre Simple pour l'Intérieur, pour les plis de moins de 20 g) passe de 65 c à 90 C. Ce dernier affranchissement était celui de la LDI (Lettre Double pour l'Intérieur; poids compris entre 20 g et 50 g). On a vu que le choix de la couleur du 90 c pour la LSI a été très tardif. C'est seulement le 15 novembre que la couleur verte, précédemment retenue, et couleur de la LDI dans le tarif précédent de 1938, a été changée en outremer.

L'émission de la figurine outremer va être très chaotique. La première date connue (de l'auteur) de son utilisation est le 16 décembre 1938. L'utilisation en décembre semble très, très restreinte. Son emploi va être généralisé à peu près à compter de janvier et février 1939.

Évidemment, le 90 c vert va être utilisé — il y a suffisamment de réserves — et, à peu près, toutes les compositions possibles avec les figurines existantes: 65 c + 25 c; 80 c + 10 c; 55 c + 35 c, etc.

Curieusement, un arrêté du 6 décembre 1938, reproduit dans le Bulletin Officiel n° 36 du 11 décembre 1938, s'il donne la liste des créations de timbres-poste « oublie » la figurine à 90 c. Seule est annoncée la création d'une carte-lettre de 90 c vendue 95 c et celle d'une enveloppe timbrée de 90 c vendue 95 c. Une note du 10 décembre (BO n° 1 du 1er janvier 1939) confirme les modifications annoncées précédemment et annonce l'émission de la carte-lettre et de l'enveloppe. Est enfin annoncée l'émission d'une vignette à 90 c, mais en carnet de 20 timbres.

Un commentaire est intéressant. *En attendant l'impression des nouveaux carnets contenant vingt timbres à 0 fr. 90, les carnets de vingt timbres à 0 fr.30 dont les figurines permettent l'affranchissement d'une lettre ne dépassant pas 20 grammes seront vendus par priorité. Un premier approvisionnement sera envoyé d'office par l'agence comptable aux recettes principales.*



Coins datés du galvano C, du 15 novembre 1938, en vert le matin et en outremer l'après-midi.



L'intérieur dudit carnet. Le timbre des carnets se distingue des autres par le 0 de 30, beaucoup plus étroit que sur les feuilles. Ceci permet de dire que les timbres des plis ci-dessous ne proviennent pas de carnets. (Pour le pli de gauche, il n'est nul besoin de prendre en compte cette particularité!)

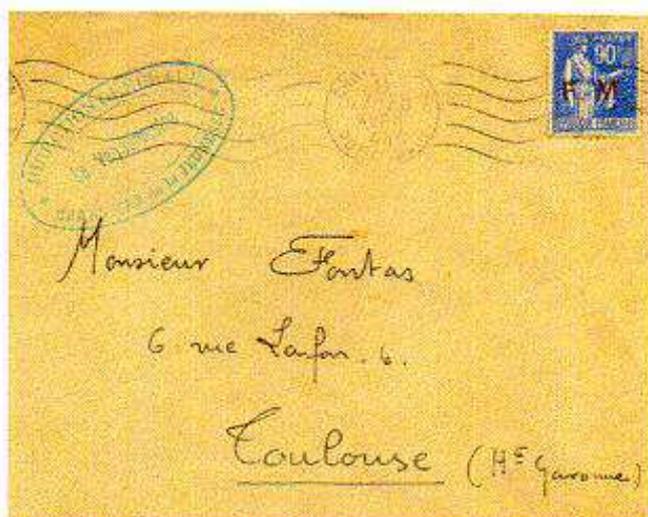


LES UTILISATIONS DU 90 C OUTREMER

La vignette en question a pour destination principale l'affranchissement de la LSI; elle va toutefois avoir d'autres usages.

- *La vignette surchargée F.* Ce timbre-poste est destiné à l'affranchissement du courrier pour les réfugiés espagnols; deux lettres par mois pour le régime intérieur et franco-colonial. (Notes du 29 avril et du 22 mai 1939)

- *La vignette surchargée F. M.* En remplacement de la précédente vignette à 65 c au type Paix surchargée F. M., il est procédé à la surcharge du 90 c outremer entre le 2 et le 17 mai 1939. Les timbres sont disponibles pour les ayants droit le 15 juillet 1939. Il faut distinguer plusieurs périodes d'utilisation: jusqu'à la déclaration de guerre; après l'armistice, à compter du 1er août 1940 pour l'Armée d'armistice et pour les Chantiers de la Jeunesse; à partir du 1er janvier 1944 et jusqu'au 15 octobre 1944 et à partir du 1er avril 1946 jusqu'au 30 juin 1948 (*)



De gauche à droite, en haut, et ci-contre :

- Timbre avec surcharge F utilisé au Camp de Gurs, 11 novembre 1939;

- Timbre avec surcharge F. M. utilisé au camp de la Jeunesse n° 42, Chatel-Guyon, le 11 avril 1944, avec griffe ovale de vaguemestre DIRECTION GÉNÉRALE/CHANTIERS DE LA JEUNESSE;

- Timbre F. M. utilisé en Tunisie, le 13-3-1948. Cette date serait la dernière date d'utilisation de ce timbre.



Et pour finir en beauté (?), voici les trois 90 c au type Paix réunis pour la Journée française du timbre en 1939.

(*) Pour de plus grandes précisions sur l'utilisation du 90 c outremer surchargé F. M., consulter: *Le timbre au type Paix 90 centimes, outremer, surchargé « F. M. » pour servir comme timbre de « Franchise militaire »*, de Pierre-Louis FOLLOT. Consultable — et téléchargeable — sur le site de la FFAP: Philatélie > Articles > (Pour les philatélistes pointus) > Le type « PAIX »...